

EDP - Échantillon démographique permanent

Responsable(s) :Reynaud Marie

Couet Christine, Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Date de modification : 04/10/2017 | Version : 1 | ID : 73326

Général

Identification

Nom détaillé Échantillon démographique permanent

Sigle ou acronyme EDP

Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.) Cnil n°84-393

Thématiques générales

Domaine médical Médecine générale

Déterminants de santé Facteurs sociaux et psycho-sociaux
Mode de vie et comportements

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable Reynaud

Prénom Marie

Email marie.reynaud@insee.fr

Organisme Insee

Nom du responsable Couet

Prénom Christine

Email christine.couet@insee.fr

Laboratoire Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS)

Organisme Insee

Collaborations

Participation à des projets, des réseaux, des consortiums Non

Financements	
Financements	Publique
Précisions	Insee
Gouvernance de la base de données	
Organisation(s) responsable(s) ou promoteur	Insee
Statut de l'organisation	Secteur Public
Contact(s) supplémentaire(s)	
Caractéristiques	
Type de base de données	
Type de base de données	Bases de données administratives pertinentes pour la santé
Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon	L'échantillon démographique permanent a été créé en 1967. Il contient des informations issues des bulletins d'état civil de naissance, de mariage, de reconnaissance et de décès depuis 1968, ainsi que des recensements de 1968, 1975, 1982, 1990 et 1999. Les informations issues des enquêtes annuelles de recensement seront également intégrées. Pour des raisons de moyens, l'intégration des bulletins d'état civil n'a pas été systématique sur l'ensemble de l'échantillon entre 1982 et 1997. L'échantillonnage est un tirage aléatoire simple, mis en œuvre simplement en fonction de la date de naissance de la personne, conformément à l'arrêté du 23 mai 1984 modifié. Il correspond grosso modo à un sondage au 100ème de la population (4 jours de naissance). L'arrêté du 21 décembre 2006 autorise le quadruplement de la taille de l'échantillon (16 jours de naissance).
Objectif de la base de données	
Objectif principal	L'échantillon démographique permanent (EDP) est le premier panel sociodémographique de grande taille mis en place en France, pour étudier la fécondité, la mortalité, la mise en couple, les migrations géographiques au sein du territoire national, la mobilité sociale et la mobilité professionnelle, ainsi

que les interactions possibles entre ces différents aspects.

Pour étudier des trajectoires, deux approches sont possibles : enquêter des personnes sur leurs parcours passés ou, avec un panel, les suivre pour accumuler les informations au fur et à mesure.

Cette seconde approche, celle de l'échantillon démographique permanent, prend du temps mais permet de disposer d'informations plus précises et plus fiables, parce que non affectées par des effets de mémoire.

Par sa taille, l'échantillon démographique permanent permet des analyses fines qui peuvent notamment prendre en compte les effets de génération et des différenciations selon les qualifications, l'origine...

Critères d'inclusion

L'échantillonnage est un tirage aléatoire simple

Type de population

Age

Nouveau-nés (naissance à 28j)
Nourrissons (28j à 2 ans)
Petite enfance (2 à 5 ans)
Enfance (6 à 13 ans)
Adolescence (13 à 18 ans)
Adulte (19 à 24 ans)
Adulte (25 à 44 ans)
Adulte (45 à 64 ans)
Personnes âgées (65 à 79 ans)
Grand âge (80 ans et plus)

Population concernée

Population générale

Pathologie

Sexe

Masculin
Féminin

Champ géographique

National

Détail du champ géographique

France

Collecte

Dates

Année du premier recueil

1968

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus)	> ou égal à 20 000 individus
Détail du nombre d'individus	900 000
Données	
Activité de la base	Collecte des données active
Type de données recueillies	Données administratives
Données administratives, précisions	Fécondité ; - Mortalité ; - Nuptialité ; - Origines sociales ; - Situation familiale ; - Qualification et niveau de diplôme ; - Profession ; - Situation d'activité ; - Logement ; - Lieu de résidence.
Existence d'une bibliothèque	Non
Paramètres de santé étudiés	Autres
Modalités	
Mode de recueil des données	Le principe général consiste à conserver des informations collectées dans les statistiques d'état civil ou lors des recensements pour les personnes nées un des jours "EDP".
Suivi des participants	Non
Pathologie suivies	
Appariement avec des sources administratives	Non
Valorisation et accès	
Valorisation et accès	
Lien vers le document	http://www.insee.fr/fr/methodes/sources/pdf/echantillon_demograp_permanent_courrier_stat117_119.pdf
Accès	
Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)	A définir
Accès aux données agrégées	Accès restreint sur projet spécifique
Accès aux données individuelles	Accès restreint sur projet spécifique

